



Comment est née la DATCHA'T?



Sa création est le produit d'une grande expérience et passion des chats, qui a pu voir le jour au sein des senteurs provençales.

L'espace, la nature, l'immensité d'une mer de blé, tout donnait à l'endroit cette notion de liberté si précieuse au chat.

L'architecte, concepteur du projet, a travaillé sur la noblesse du bois pour réaliser un chalet élégant et de belle facture.



Cerné de grillage renforcé, avec sas de sécurité, l'espace extérieur a été conçu pour être mi-ombre, mi-soleil, avec tout plein de coussins, de recoins, de jouets, où les endroits pour grimper, griffer, ou simplement somnoler, les yeux clos ont été spécifiquement pensés pour le bien-être de votre félin.

L'appartement, très « cosy » avec ses tipis est un havre de repos, sur plusieurs niveaux.

Un maximum de confort pour assurer au pensionnaire un séjour d'une extrême sérénité, simplement troublé par les câlins de l'hôtesse.



Françoise, tout en continuant sa lutte pour la protection animale, notamment la stérilisation des chats errants, qui deviennent, grâce à l'efficacité de l'équipe de l'association COHERENCE (voir site) les chats libres de Rians, veillera sur son séjour comme s'il était le sien.

Elle viendra le brosser régulièrement, et pourquoi pas, prendre un livre, apaisée et heureuse aux milieu de ses pensionnaires;

Certes le chat, est indépendant et plutôt solitaire, mais il n'en apprécie pas moins la compagnie de ceux qui les aime.

C'est donc une certitude, le chat ne se sentira pas abandonné, et cela est très important, car cette attention combat le facteur stress qui risquerait de juguler son entrain, et son appétit.

Françoise détient le certificat attestant de sa compétence, travaillant en pool avec l'équipe de vétérinaires de Rians.

Accueil et formalités

Le carnet de santé à jour sera confié à l'entrée de l'animal

Stérilisation obligatoire.

Traitement anti-parasitaire conseillé une semaine avant l'arrivée.

Des accords seront signés entre les parties pour assurer les garanties de chacun, notamment concernant la possibilité d'abandon d'animal.(chèque de caution)

Une caution sera établie en ce sens.

Tarifs

En individuel : 1 chat10euros

2 chats.....18euros

En groupe.....8euros par chat

Arrangement pour séjour longue durée.

Règlement par chèque ou en espèces.

Règlement intérieur de la chatterie.

Les jours d'arrivée et de départ seront facturés sur la base d'une demi journée de garde.

Sauf cas exceptionnel, les heures d'ouverture de la chatterie sont de 9heures à 12heures et de 15 heures à 19heures, après prise de rendez-vous pour amener l'animal.

Dans le cas d'une régime particulier, « les parents » du pensionnaire devront fournir la nourriture correspondant.

Nous ne sommes pas aptes à donner des soins.

Seul notre vétérinaire est habilité à le faire.

Tous les frais vétérinaires seront à la charge du propriétaire de l'animal.

En cas de blessure provoqué par le pensionnaire, le propriétaire assumera les frais occasionnés.

En cas d'abandon de chat, la pension se réserve le droit de poursuivre le contrevenant.

La chatterie se réserve le droit de refuser un animal qui serait trop asocial.

Des règles sanitaires strictes étant établies, la chatterie ne sera en rien responsable d'une épidémie survenant pendant le séjour.

En cas de litige, il y aura lieu de saisir le Tribunal compétent.

Françoise GOËRY – N°siret : 531 390 862

TEL : 04 94 80 58 87

fangela@wanadoo.fr